



4/4

Les jours suivants ce CA, M. Lamrani est en arrêt de travail pour 10 jours (du 03 au 13/12).

Les représentants de la FCPE inquiets de cette absence et de l'attitude de M. Lamrani au CA sont reçus à leur demande par La Direction.

Ils évoquent alors une nouvelle fois leur inquiétude au sujet du blog de M. Lamrani, blog visité par les élèves, les parents et les personnels du collège inquiets aussi.

A son retour au collège le 14/12, M. Lamrani, de l'aveu même de ses collègues, est dans un état d'esprit non propice au dialogue puisqu'il ne leur adresse pas la parole, allant jusqu'à ne pas saluer certains d'entre eux y compris M. SAOUDI et Mme BOT.

Deux événements s'en suivent lors de cette dernière semaine de cours, à savoir :

#### **- Evénement au CDI**

Le lundi 14 décembre 2015, monsieur Lamrani s'est présenté au CDI de la rue de Reims, sur la pause méridienne. Le CDI est tenu par la professeure documentaliste, madame Fatima Mayoufi. Monsieur Lamrani explique alors à madame Mayoufi qu'il est là pour prendre ses élèves dans le cadre de l'activité lecture.

Madame Mayoufi précise dans un mail du 18 décembre qu'elle a, le 14 décembre même, rappelé à monsieur Lamrani l'impossibilité pour lui de tenir ce club, selon une décision parvenue déjà deux semaines auparavant. Elle lui a précisé en outre que sa présence n'était pas interdite, au contraire mais que l'activité qu'elle menait ne pouvait que la concerner, entrant effectivement dans le cadre de ses fonctions de professeur documentaliste et donc dans ses obligations de service.

Le 17 décembre, monsieur Lamrani écrit à Madame Bot. Il prétend dans son écrit avoir eu un refus de présence au CDI, signifié par madame Mayoufi sous les indications de Madame Bot, ce qui est assurément inexact. La principale répond à monsieur Lamrani le 18 décembre en lui précisant que ce n'est pas de la présence de monsieur Lamrani dont il est question mais bien du refus d'un club lecture supplémentaire à celui de madame Mayoufi, tenu au sein du CCC. Ce même refus ayant été notifié précédemment, clairement et ce par écrit et lors du conseil d'administration du 30 novembre 2015.

#### **-Evénement à la loge rue d'Anjou.**

Le mardi 15 décembre 2015, l'ensemble des personnels (tout corps confondus) est invité à partager un moment convivial, sur le temps de la pause méridienne, en cette fin d'année troublée par les événements récents de novembre qui ont plongé les équipes dans une certaine morosité.

Le repas convivial se déroulant au réfectoire de la rue de Reims, aucun élève n'était sur le site de la rue d'Anjou (annexe à 700 mètres) puisque tous les professeurs et les assistants d'éducation étaient réunis et que tous les demi-pensionnaires devant partir en navette ont bénéficié d'un temps plus long pour déjeuner. De fait, les agents d'accueil, à savoir madame Michelin pour la rue de Reims et monsieur Douillard pour la rue d'Anjou, ont pu librement participer à ce moment de cohésion important.

Monsieur Lamrani, au retour des professeurs, des classes et de l'agent (monsieur Douillard), s'est permis de reprendre monsieur Douillard, en lui précisant qu'il ferait un rapport sur son absence à son poste d'accueil, prétextant qu'il avait du attendre pendant un temps fort long à l'extérieur du bâtiment.

Monsieur Lamrani était pourtant bien informé (comme l'ensemble des professeurs, des agents, des assistants d'éducation) de ce moment de partage sur la pause méridienne. Il se trouvait d'ailleurs sur le site de Reims.

Monsieur Douillard a fait immédiatement part à la Direction de son échange avec monsieur Lamrani, en soulignant le fait qu'il était choqué d'une telle attitude envers sa personne. Cela a également choqué l'ensemble des personnels qui étaient pourtant tous ravis de pouvoir se retrouver.